

LA LETTRE D'INFORMATION n°3 - Décembre 2023

L'année 2023 était une année importante pour Natura 2000 dans le Diois, riche de mouvements et de mise en actions.

De nouveaux animateurs : avec les arrivées de Rémi Abel-Coindoz en remplacement de Marine Scarpari et l'arrivée de Carole Gaber en remplacement temporaire de Camille Le Bihan.

La qualité du travail qui avait été mis en place n'en a pas été démentie, et, si les sites d'Aucelon, de Lus-la-Croix-Haute et de Valdrôme étaient dans une continuité d'animation, notons que c'était la première année d'animation des sites des Sources de la Drôme et de la confluence Drôme-Bez.

On a ainsi vu fleurir et prospérer nombre d'actions qui font notre fierté. Nous retenons particulièrement l'accompagnement au déploiement du Projet Agro-Environnemental et Climatique du Diois, les animations réalisées pour tous les publics et les actions de connaissance et de restauration des milieux naturels. Vous les découvrirez dans ce numéro. L'animation de Natura 2000 crée et entretient des liens avec les acteurs du territoire. Cette année encore, grâce à l'accompagnement des chargés de mission Natura 2000, les actions réalisées prouvent qu'il est possible de rendre compatible les activités humaines avec la préservation des milieux naturels et des espèces.

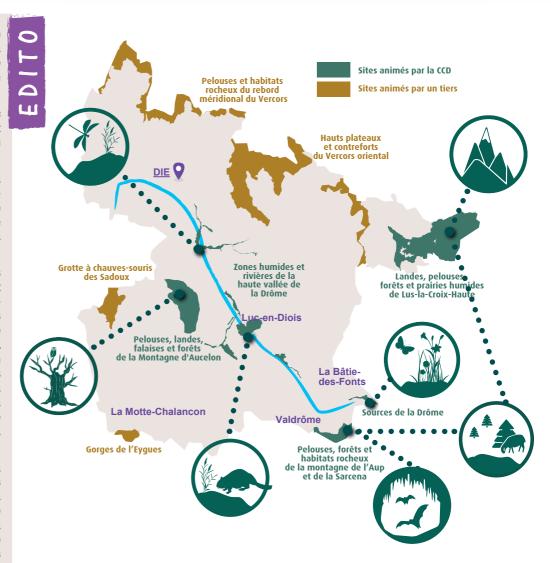
En cette fin d'année 2023, une page se tourne à la CCD. Suite à la loi de décentralisation, les Régions se sont vues confier la compétence Natura 2000. La Région Auvergne-Rhône-Alpes a donc redéfini une stratégie d'organisation. Pour le Diois, cela entraîne, à partir de janvier 2024, la mise en place d'une nouvelle gouvernance pour le portage de la gestion des sites Natura 2000 dont vous trouverez le détail à la fin de ce numéro.

Néanmoins les forces vives de terrain sont toujours présentes et motivées.

Je remercie toutes les personnes qui ont œuvré et travaillé à la mise en place des sites, au suivi et a l'animation, et, par respect pour cet engagement espérons naturellement la pérennité de nos beaux écosystèmes.

Catherine PELLINI

Maire de St Roman et et Vice-présidente Natura 2000 à la CCD



LE DIOIS ET NATURA 2000

9 sites dont 5 portés par la CCD,
 2 par le Parc Naturel Régional du Vercors,
 1 par le Parc Naturel Régional des Baronnies et 1 par la LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Des changements sont prévus en 2024, rendez-vous en page 12 pour les découvrir!





POINT DE SITUATION SUR LA LOUTRE DANS LE DIOIS



Depuis quelques années, je prospecte la rivière Drôme et ses affluents, principalement à l'amont de Die. Des épreintes (crottes) et des empreintes ont ainsi été trouvées régulièrement sur la Drôme, le Bez, la Comane et les gravières à la confluence Bez-Drôme. Des pièges photo l'ont montrée également dans la réserve des Nays comme au Marais des Bouligons.

Des empreintes de jeune (parallèles à celles d'adulte) ont été trouvées au printemps 2023 sur la Drôme, en amont de Sainte-Croix ainsi qu'au niveau de Recoubeau, annonçant sa reproduction locale.

L'analyse du contenu d'un certain nombre d'épreintes montre un régime alimentaire varié dans sa diversité comme dans sa saisonnalité : nombreux poissons, écrevisses, batraciens (surtout au printemps) ainsi que quelques oiseaux comme la bergeronnette des ruisseaux.

La loutre semble dorénavant bien installée sur toute la partie amont du bassin de la Drôme. Souhaitons qu'elle puisse y trouver durablement les conditions nécessaires à son existence...

François Chesnais, Bénévole - Lique pour la Protection des Oiseaux (LPO) Drôme-Ardèche

▶ Retrouvez l'article complet en ligne : <u>www.auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/wp-content/uploads/lpo-info-n10.pdf</u>

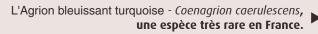
NOUVELLES ODANOTOLOGIQUES...

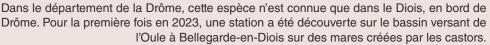
Une nouvelle espèce installée au Marais des Bouligons Très récemment, le Marais des Bouligons a été colonisé par le Leste des Bois - Lestes dryas ▶ à la suite du creusement par les services du Département de plusieurs mares le long du ponton destiné aux visiteurs. Ce Lestes rare, apercu une première fois en 2022, semble s'être reproduit en 2023 pour former une petite population. Le Marais des Bouligons est un site remarquable pour les libellules.



◀ La Cordulie à corps fin - Oxygastra curtisii se maintient à Montmaur-en-Diois.

Cette espèce protégée par la loi se reproduit dans les plans d'eau liés à l'exploitation de la carrière de graviers. La collaboration avec les experts naturalistes a révélé l'importance de ces plans d'eau pour la biodiversité.





Jean-Michel Faton, Président du Groupe Sympetrum





Un atlas des libellules de la Drôme est disponible

Cet atlas des Libellules et Demoiselles de la Drôme est né de la volonté commune de deux associations de protection de la nature, la Ligue de Protection des Oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes et le Groupe Sympetrum, l'association régionale d'étude et de protection des libellules de Rhône-Alpes. Riche de 600 illustrations, ce travail n'a été possible qu'avec l'aide de plus de 921 observateurs qui ont rassemblé en plus de 40 ans plus de 80 000 données d'observations d'Odonates. Le département de la Drôme est ainsi l'un des mieux prospectés de France sur la période 1985 à 2023.

En vente par correspondance ou à la Librairie Mosaïque de Die



SUITE ET FIN DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DU VERCORS (ABC)



Les deux années de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Lus-la-Croix-Haute en partenariat avec le Parc du Vercors touchent à leur fin. Les différents objectifs de ce projet ont été atteints, et des liens forts entre l'animation Natura 2000 et l'ABC ont été construits : amélioration de la connaissance naturaliste par des inventaires (scientifiques

et participatifs), sensibilisation à la biodiversité avec différentes sorties découverte sur les arbres remarquables, les papillons et les chauves-souris, un jeu de piste sur les arbres pour les enfants, une fête de la biodiversité avec des animations et une magnifique exposition « arbres et photos de la biodiversité de Lus », la projection de films naturalistes...

L'ABC a permis de réunir les habitants et les élus afin de s'approprier la démarche, les outils, comme l'observatoire participatif de la biodiversité, pour proposer des sorties et des idées afin de construire ensemble un plan d'actions en faveur de la biodiversité de Lus-la-Croix-Haute. Ce projet est un outil d'aide à la décision afin de préserver et restaurer la biodiversité de Lus. Le bilan de ces deux ans sera présenté sous forme d'un livret-atlas. Il sera disponible et diffusable dans quelques mois. La suite de cet ABC est à construire ensemble pour mettre en œuvre notre plan d'actions Biodiversité.

Chrystelle Caton - Parc Naturel Régional du Vercors



DANS LA FAMILLE « NACRÉS », JE DEMANDE LE FIL...IPENDULE !

Le 6 juin de cette année 2023, le service Natura 2000 de la CCD et les écogardes du Département de la Drôme se sont joints à la recherche d'un papillon extrêmement rare en Région Auvergne-Rhône-Alpes : le Nacré de la Filipendule - Brenthis hecate. Connue sur seulement 3 sites Drômois, l'espèce a été découverte sur le site Natura 2000 de la Montagne d'Aucelon (également ENS* départemental du Sapey) lors d'une étude menée en 2020 par l'association Flavia APE. La surveillance de l'évolution de cette espèce à enjeu de conservation majeur a été confiée à l'animateur Natura 2000 du site.

L'effort de prospection mené cette année a porté ses fruits : plus d'une dizaine d'individus de l'espèce recherchée ont été observés! Cette journée fut également l'occasion de recenser une trentaine d'autres espèces de papillons comme l'Echiquier de l'Esper (Melanargia russiae) ou l'Azuré de la Jarosse (Polyommatus amandus), et de former deux stagiaires à leur identification.

* ENS: Espace naturel sensible

UNE PROSPECTION DES ORCHIDÉES AU MARAIS DES BOULIGONS

Le 4 juin 2023, la SFO RA (Société Française d'Orchidophilie Rhône-Alpes) a organisé une de ses sorties annuelles à Beaurières, au marais des Bouligons et dans ses environs. La visite du marais nous a permis d'observer Dactylorhiza fuchsii et D. incarnata (ci-contre ▶), rare dans le département, en fleur ainsi que le classique Epipactis des marais (Epipactis palustris) [...].

Les pelouses sèches sur les hauteurs à proximité du marais, recèlent aussi un riche cortège d'orchidées, avec de nombreux Ophrys: O. araneola en toute fin de floraison, O. drumana en nombre et O. apifera, accompagnée de ses variétés, aurita aux longs pétales et friburgensis aux pétales larges rappelant les sépales.



◀ *Gymnadenia conopsea* était aussi bien représentée avec, en particulier, un splendide exemplaire à fleurs blanches. Des exemplaires bien fleuris de Cephalanthera rubra, de C. longifolia et de Platanthera bifolia ont aussi été trouvés. Enfin nous avons noté la présence d'Ophrys druentica, observation qui n'avait pas encore été faite dans ce secteur.

Le marais des Bouligons et ses alentours constituent un site exceptionnel pour la flore orchidéenne avec la présence dans un périmètre relativement restreint d'espèces de milieux humides et de pelouses sèches.

Philippe Durbin - secrétaire SFO Rhône-Alpes







Qu'est-ce que le PAEC ?

Cet outil vise à encourager et soutenir financièrement les changements de pratiques agricoles qui répondent à des enjeux environnementaux du

Dans le Diois les enjeux identifiés sont : le maintien des milieux ouverts et le soutien au pastoralisme, la préservation de la biodiversité et notamment des

Quatre mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) ont donc été sélectionnées pour répondre à ces enjeux :

- Préservation des milieux humides
- Protection des espèces
- Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage
- Adaptation des pratiques pastorales



▲ Diagnostic et conseils pratiques à La Bâtie-des-Fonts



Pâturage au marais des Bouligons

Les MAEC, comment ca marche?

Le périmètre de déploiement du PAEC intègre les sites Natura 2000 du Diois ainsi que des périmètres de protection d'espèces ou d'habitats. Il se décline en Mesures Agro-Environnementales et Climatiques : les MAEC.

Ce sont des contrats, signés de manière volontaire par des propriétaires ou exploitants agricoles. En contrepartie d'efforts ou d'adaptation de leurs pratiques, les signataires touchent une indemnisation propre à la mesure choisie et déterminée par les services de l'État.

EN PRATIQUE:

Lors de sa déclaration PAC*, l'exploitant intéressé indique vouloir contractualiser une MAEC:

- 1. Un diagnostic est réalisé sur place avec des experts agricoles et naturalistes : c'est le lieu d'échanges sur les pratiques et de retours
- 2. Les mesures sont ajustées au besoin et validées
- 3. Un plan de gestion est rédigé qui contient toutes les obligations et recommandations de pratiques pour les 5 années à venir
- 4. La CCD et la Chambre d'Agriculture de la Drôme suivent et aident à la mise en place des MAEC sur le terrain

*PAC : La Politique Agricole Commune est un système de régulation et de subvention mis en place par la communauté Européenne pour augmenter les rendements agricoles tout en maintenant les revenus des exploitants.

Comment le PAEC répond aux enjeux agricoles et environnementaux du Diois?

Comme le dit son nom, ce projet est bien agricole, environnemental et climatique. Les chargés de missions Natura 2000 et agriculture de la CCD ont accompagné les éleveurs et les agriculteurs dans cette démarche volontaire et proactive. Les

échanges techniques et de bonnes pratiques, les visites d'exploitations ont rendu concrets les liens indispensables entre l'agriculture, le climat et la biodiversité.

Par leur écoute et leur motivation à s'engager dans le PAEC, les exploitants agricoles participent à construire l'avenir agricole du Diois. Oui, ce projet a l'ambition de répondre à des enjeux écologiques et climatiques globaux en s'appuyant sur l'agriculture comme levier.

Joël Boeyaert, vice-président à l'agriculture



Ils sont nos partenaires pour la mise en œuvre du PAEC :











En tant qu'éleveurs de vaches et producteurs de fromages en agriculture biologique, nous sommes atta-chés à la qualité de nos produits. C'est aussi ce que recherche de plus en plus notre clientèle composée de ocaux et de touristes qui viennent profiter de la qualité de vie du territoire (paysages, fraîcheur, nature, alimentation...). Même dans le quotidien de notre activité, la qualité de vie que l'on trouve à Lus-la-Croix-Haute compte, et Natura 2000 en est un

Venant de Franche-Comté, nous sommes convaincus (et c'est même maintenant prouvé scientifiquement!) que la qualité et les arômes du lait sont directement liés à la diversité de l'alimenta-

tion des animaux. Quoi de mieux pour cela qu'un foin issu de prairies naturelles et floristiquement riches ? On dit même que c'est lorsque la fleur du trèfle commence à faner que les arômes du foin apparaissent. C'est également là, dans les boutons floraux et fructifications, qu'apparaissent certains oligo-éléments importants pour la santé des vaches. La course à l'alimentation azotée pousse à une fauche précoce et contribue au contraire à une perte en diversité floristique des prairies.

Au regard de tout cela, nous fauchons déjà tardivement notre herbe dans le cadre de nos pratiques courantes. Le choix d'engager toutes les parcelles que nous exploitons sur Lus dans une MAEC « préservation de la biodiversité par retard de fauche » présente donc un double intérêt : d'une part la satisfaction de savoir que les enjeux de santé de nos animaux vont dans le sens de la préservation de la biodiversité des prairies, et d'autre part d'avoir un retour concret sur l'intérêt environnemental de ces pratiques par le biais de l'expertise Natura 2000. Cette obligation de résultat est importante pour nous, c'est pourquoi nous avons contractualisé cette année.

Sur le volet climatique des MAEC, l'enjeu de l'eau sera de plus en plus prégnant dans les prochaines années : 2022 et 2023 sont les premières années où nous avons dû charrier de l'eau. Ce sera le facteur limitant car les vaches et la fromagerie en consomment beaucoup. De ce point de vue les prairies de Lus sont remarquables car elles fournissent du foin en quantité même en période de

Ce qu'on voit apparaitre, en plus d'étés de plus en plus chauds, c'est une imprévisibilité des régimes de pluie qui ne se traduit pas forcément par une précocité de la pousse de l'herbe. Pour s'adapter à ces changements et avoir de quoi nourrir les animaux pendant la période sèche, nous avons implanté des arbres que nous taillons en trognes : ceci nous permet d'avoir de l'ombre, du feuillage, du bois de chauffage et crée également des habitats favorables à la biodiversité. Afin d'aller encore plus loin, nous participons avec l'ADEAR* et Agribio05* à des groupes de réflexion autour de l'adaptation des pratiques agricoles aux changements climatiques.

> Agnès Thiard et Baptiste Vialet, GAEC Ferme de Baumugnes

* ADEAR et Agribio05 sont des associations et groupements de paysans et exploitants agricoles.



Laisser la forêt vieillir pour entretenir des lieux de vie !

La forêt est notre alliée à bien des aspects (bois d'œuvre, bois de chauffage, lieux de balades, de découvertes, de cueillettes, et même puits de carbone !..). Mais la forêt est aussi l'habitat de beaucoup d'espèces.

Certaines espèces de faune dépendent de la présence de vieux arbres et d'arbres à cavités (comme les chouettes ou les chauves-souris) comme refuge et lieu de vie. D'autres espèces, dites saproxyliques, dépendent de la présence d'arbres moribonds voire morts pour la réalisation de leur cycle de vie. C'est le cas de nombreux insectes, comme la **Rosalie des Alpes**.

Nous devons donc porter attention à la forêt et laisser des espaces sans formes d'exploitation ou de dérangement.

Permettre à la forêt de vieillir, ou laisser le bois mort sur pied ou au sol est une nécessité pour la survie de tout un cortège d'espèces forestières. Les contrats forestiers Natura 2000 permettent d'indemniser le maintien d'arbres ou d'îlots forestiers pour une durée de 30 ans.

En partenariat avec les propriétaires et exploitants forestiers, nous cherchons à mettre en place des îlots de vieillissement des forêts, disséminés dans le Diois, là où cela a le plus de sens.

Dans le cadre de ma formation BTSA Gestion et Protection de la Nature, j'ai effectué un stage de deux mois à la Communauté des Communes du Diois au service Natura 2000. Mon sujet de stage était de définir l'intérêt de mettre en œuvre un contrat forestier Natura 2000 sur la forêt communale de La Bâtie-des-Fonts.

Durant ce stage, j'ai réalisé un état des lieux des parcelles forestières communales. Je suis allée sur le terrain pour me rendre compte de la richesse écologique et pour faire un relevé des arbres éligibles au contrat (gros arbres ou arbres portant des marques de senescence). Nous avons rencontré plusieurs acteurs comme l'Office National des Forêts, le maire de La Bâtie,

Ce que j'ai aimé dans ce stage, c'est l'autonomie laissée, les rencontres avec les acteurs du territoire qui m'ont aidée à réaliser mes missions et surtout les relevés de terrain et la chasse aux papillons rares.

ce qui a été très enrichissant. J'ai réalisé des cartes pour indiquer les zones éligibles à un contrat forestier.

> Manon Alleman Stagiaire en BTS GPN en avril et juillet 202

Protection de la forêt de la Luine à Aucelon

Sur les hauteurs du site Natura 2000 d'Aucelon, au Sapey, se trouve l'une des forêts anciennes les plus remarquables du Diois : la forêt de la Luine. Suite à plusieurs alertes de la part de l'ONF concernant une dégradation de la régénération (repousse des jeunes arbres), il a été décidé de mettre ce boisement « sous cloche » en l'inscrivant au réseau FRENE*. L'exploitation du bois y est donc interdite, ainsi que le pâturage. Ce dernier point a nécessité de nombreuses adaptations pour les éleveurs pâturant les alpages alentours : déplacement des abreuvoirs, pose d'une clôture, modification des parcours... Tous les acteurs se sont mobilisés pour les soutenir : le Département propriétaire de l'alpage du Sapey, la commune d'Aucelon propriétaire de la forêt et la Communauté des Communes via Natura 2000 et via le Plan Pastoral Territorial. L'ONF s'est quant à lui engagé à réaliser un suivi de la régénération en l'absence de pâturage domestique, pour conclure s'il était bien la cause de cette dégradation, ou si celle-ci était liée à d'autres facteurs : pâturage par les animaux sauvages, changements climatiques...

*Réseau FRENE : Avec le réseau FoRêts en libre Evolution NaturElle (FRENE), des centaines de sites, de quelques hectares à plus de 2 000, sont laissés en libre évolution en Auvergne-Rhône-Alpes soit 25 000 hectares actuellement.

Chandelle et arbre mort au sol dans une hêtraie



RÉOUVERTURE DES ESPACES PASTORAUX



Bilan de l'action de restauration des pelouses sèches de Valdrôme

L'alpage de Valdrôme, sur la montagne de l'Aup, n'échappait pas à la fermeture progressive dont sont victimes de grandes surfaces de milieux ouverts en France. Cette colonisation par la végétation ligneuse (ici les pins sylvestres) n'est pas complètement naturelle : elle est due aux effets cumulés des changements climatiques et de la baisse de pression de pâturage (originellement naturelle, puis domestique depuis des milliers d'années). Depuis les années 1970, l'exode rural conduit à la déprise agricole de ces terres peu productives.

Pour pallier à cette déprise, des acteurs se mobilisent pour soutenir et favoriser les éleveurs encore en place : Politique Agricole Commune, accompagnement de l'adaptation au retour du loup, mesures agro-environnementales, Programme Pastoral Territorial, chantiers de facilitation de l'accès à l'eau et restauration des pelouses d'alpages.

A Valdrôme, grâce au partenariat entre l'ADEM (Association départementale d'économie montagnarde), l'Association Foncière Pastorale, la commune, Natura 2000, l'ONF, le CNPF, la DDT et le Département, ce sont 30 hectares qui ont ainsi été restaurés entre 2022 et 2023 par le retrait de 1800 tonnes de pins destinés aux chaudières de la Région Auvergne Rhône-Alpes! L'arbre dans son ensemble a été valorisé pour un résultat sur site laissant le moins de traces possibles.

Déjà cet été, sur les zones réouvertes en 2022, les papillons inféodés aux milieux ouverts étaient de retour ! Quand les traces d'interventions et les plantes d'ombrage auront laissé place aux orchidées, l'alpage aura retrouvé ses droits et le souvenir du boisement sera rapidement effacé.

Maintenant, il convient d'accompagner l'éleveur dans l'entretien de cette zone pour maintenir une pression pastorale suffisante et empêcher la repousse des pins. Dans le même temps, le suivi du retour des espèces remarquables (orchidées, papillons...) sera réalisé par Natura 2000 afin de conclure sur la résilience de l'écosystème, quand on lui donne un petit coup de pouce!

PRÉSENTATION AUX RENCONTRES NATIONALES DU PASTORALISME

Le 14 septembre dernier, de nombreux acteurs du pastoralisme en France étaient réunis sur l'alpage de Valdrôme dans le cadre des Rencontres Nationales du Pastoralisme, organisées par l'ADEM. Ce fut l'occasion de présenter les enjeux environnementaux du site et de valoriser les travaux effectués. L'action, unanimement saluée, fera sans aucun doute germer des projets similaires sur d'autres territoires.

L'ADEM: Association départementale d'économie montagnarde contribue au soutien et au développement des activités pastorales collectives sur le territoire drômois depuis 1987. Elle regroupe 400 éleveurs dans 62 groupements ou collectifs pastoraux.



7 ans ! c'est le temps qu'il a fallu entre l'émergence du projet et l'évacuation des derniers bois. Quelle que soit la durée du processus, ce qui compte c'est le résultat : un alpage plus aéré, un troupeau qui circule mieux et une prairie qui retrouve son plein potentiel. Nous avons pu prouver par ce projet que Natura 2000 n'était pas un frein à la réalisation d'un projet. Nous sommes très satisfaits qu'au-delà des intérêts agronomiques, Natura 2000 y trouve aussi son compte côté habitats et espèces. Ceux-là même qui avaient justifié la création du site!

Fabien Candy, Technicien pastoral à l'ADEM

▼ Étapes de restauration des pelouses (source ADEM)





Sur la route du col de Carabès, sur la commune de la-Bâtie-des-Fonts, se trouvent trois mares et étang dont l'état écologique est dégradé.

La protection et la restauration des milieux humides constituent une priorité pour la CCD, c'est pourquoi, en accord avec le comité de pilotage du site Natura 2000 « Sources de la Drôme », la CCD porte un projet de restauration d'une mare et de l'étang situés près du Col de Carabès.

Ces plans d'eau, bien connus, sont des lieux de détente et de découverte. Ce sont également des milieux humides précieux pour la faune et la flore.



Les partenaires de ce projet :

La commune de La Bâtie-des-Fonts et son maire François

Le service des routes du Département de la Drôme qui va aider au chantier et à l'enlèvement des déchets présents dans les mares.

L'Office Français pour la Biodiversité, le Syndicat Mixte de la Rivière Drôme, la LPO38 ont aidé au montage du dossier technique et financier.

Et également









La Bâtie-des-Fonts

Qu'est ce qui cloche avec ces plans d'eau ?

Le principal facteur de dégradation écologique identifié est la présence de poissons rouges (des carassins dorés). Ces poissons, omnivores, dévorent tout : plantes, petits invertébrés, larves et imago d'insectes...

« Mais pourtant, on les a touiours vu là ! » Effectivement, de mémoire d'hommes, les poissons ont toujours été présents sur le site. Vraisemblablement introduite par des particuliers, l'espèce ne présente pas d'intérêt piscicole et est une menace pour la biodiversité locale. Il s'agit donc de retirer les poissons rouges afin de permettre à la faune et la flore locale de s'exprimer comme les libellules, les demoiselles, les batraciens, etc.



Illustration Marion Jouffroy avec

En quoi vont consister les travaux ?



La vidange de l'étang et de la mare

Ces mares et étang sont alimentés par des sources, il s'agira donc de détourner les arrivées d'eau pour permettre une vidange temporaire des plans d'eau pour s'assurer que les poissons ne puissent pas se réinstaller spontanément. La remise en eau est prévue en fin d'hiver.



L'évacuation des déchets

La vidange permettra de mettre à jour des déchets comme des pneumatiques.



3 La pêche des carassins dorés

Les individus prélevés avec l'aide de la Fédération de pêche de la Drôme rejoindront l'aquarium des Tropiques et Aqua Exotic'.



4 Remise en état des mares

Les boues et vases seront évacuées pour éviter la dégradation du milieu.

Un suivi à mettre en place

A partir du printemps 2024, des suivis des espèces (libellules, crapauds, grenouilles) vont être réalisés pour évaluer les effets de cette action.

Un panneau d'information sera installé sur place. Il présentera l'action collective de restauration des milieux aquatiques réalisée aux Sources de la Drôme et surtout enjoindra à ne plus introduire d'espèces exotiques dans des milieux naturels.

Retirer les poissons et laisser la faune locale et sauvage s'exprimer c'est :

- l'assurance d'un anti-moustique naturel
- un lieu très riche en decouverte qui va à nouveau se révéler

PETITS RAPPELS de bonne conduite

Que ce soit les plantes que l'on achète en jardinerie ou les animaux que l'on adopte en animalerie, il faut bien se rappeler que ce sont le plus souvent des espèces exotiques ou bien domestiquées. Elles n'ont donc pas leur place dans les milieux naturels et sauvages. Les tortues, poissons rouges et autres plantes aquatiques remises dans les milieux humides ont un impact important sur ces espaces fragiles.

Toute intervention sur les milieux naturels vient perturber leur équilibre dynamique, respectons ces habitats sauvages, ne relâchons plus d'espèces exotiques!



▲ Pseudemys nelsoni

"tortue de floride" retrouvée dans l'étang de Beaumont-en-Diois en avril 2023

Contacts

- ▶ Vous souhaitez relâcher un animal domestique ou exotique: contactez les refuges animaliers (comme la SPA) ou des aquariums.
- ▶ Vous avez trouvé un animal exotique dans un milieu naturel : contactez l'Office Français de la Biodiversité de la Drôme : 04 75 25 64 46 sd26@ofb.gouv.fr
- ▶ Vous avez trouvé un animal sauvage en difficulté : rendez-vous sur le site de l'Hirondelle, centre de soin pour animaux sauvages : www. hirondelle.ovh/.



VOTRE MISSION, SI VOUS L'ACCEPTEZ! Vous connaissez des mares, ou plan d'eau proche de chez vous?

Vous pensez qu'une restauration pourrait avoir lieu sur ces milieux?

> Vous pouvez renseigner vos observations sur mares-libellules.fr, une cartographie participative des mares.





l'aimable accord du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy

LES ANIMATIONS NATURA 2000 EN 2023



21 mars

LUS-LA-CROIX-HAUTE

Journée d'animations autour de la réalisation de l'atlas de la biodiversité du Vercors avec Natura 2000. Accompagnés de naturalistes bénévoles et d'une vingtaine d'habitant.es de Lus-la-Croix-Haute, découverte des oiseaux dans différents milieux naturels: bords de rivière, forêts, zones agricoles et prairies humides. L'occasion de découvrir les haies du village et de mettre en valeur leur intérêt agricole et écologique.



29 avril

LUS-LA-CROIX-HAUTE

Ce jour-là, un évènement sportif passait par la commune : le trail de Centrale Supélec. La soirée, orientée sur la thématique de la biodiversité et du climat, fut l'occasion de présenter le site Natura 2000 aux 150 participant.esi s et de rappeler les enjeux globaux liés à l'érosion de la biodiversité mondiale.



27 mai

BEAURIÈRES ET AUCELON

A l'occasion de la Fête de la Nature, deux animations ont été réalisées : l'une aux marais des Bouligons sur le Castor en co-animation avec l'association Castor et Homme, réunissant 35 personnes pour parler de l'écologie de cette espèce. A Aucelon, petits et grands ont pu s'amuser à attraper et identifier les diverses espèces de papillons du village.



• 1er juillet

LUS-LA-CROIX-HAUTE

Début juillet signait la fin des deux années d'Atlas de la Biodiversité Communale du Vercors! A cette occasion, une journée de fête de la biodiversité a été organisée par tous les partenaires à Lus-la-Croix-Haute: une sortie ornithologique au Cheylard animée par Jérôme Piguet, un repas partagé à la mare de la Jarjatte, une découverte de la vie du Buëch animée par Natura 2000, Le Parc du Vercors et le Smigiba... pour finir par une projection de films sur l'ABC et les vautours accompagné d'un copieux buffet de produits locaux!



24 juillet

SAINT-ROMAN

Découverte du marais des Nays pour l'équipe de la Communauté des Communes. L'occasion de comprendre le rôle de soutien hydrique pour les rivières, des zones humides, particulièrement en période de sécheresse et de découvrir comment le castor a participé à la restauration de cette zone humide.



11 septembre

SAINT-NAZAIRE-LE-DÉSERT

Les enfants de la crèche « Les P'tits du désert » sont partis à la découverte des insectes lors d'une balade à proximité du village. Ils en ont profité pour récolter des matériaux afin de réaliser *a posteriori* un hôtel à insectes!



24 juin

AUCELON

A l'occasion de l'évènement national « la Nuit des Forêts », plusieurs animations ont eu lieu autour du village : une balade à deux voix dans la forêt de Beaufay où interprétations scientifiques et théâtrales se sont entremêlées, suivie d'une soirée dédiée à l'observation des papillons de nuit. La journée a vu intervenir l'Association Pour Aucelon, la mairie, l'animateur Natura 2000, le comédien danseur Antoine Mahaut et le spécialiste des papillons Philippe Francoz de l'association Flavia.



7 juin

LUS-LA-CROIX-HAUTE

En partenariat avec l'ONF et l'ABC Vercors, deux animations sur les arbres remarquables ont eu lieu : l'une le matin à destination du grand public à la découverte des forêts anciennes du Vallon de la Jarjatte, et l'autre à destination des enfants du village avec une chasse aux arbres creux pour y découvrir les espèces qu'ils abritent!



21 juin

LUS-LA-CROIX-HAUTE

Dans le cadre de l'ABC Vercors, les habitants du village ont pu partir à la découverte des insectes pollinisateurs dans les alentours.



14 septembre

VALDRÔME

Une délégation d'acteurs du pastoralisme étaient présents sur le site Natura 2000 dans le cadre des Rencontres Nationales du Pastoralisme organisées par l'ADEM, ce fut l'occasion de présenter à la centaine de participant.es les enjeux du site et les actions partenariales réalisées.



6 octobre

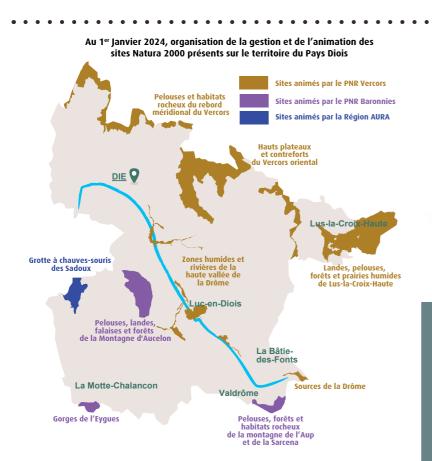
SAINT-NAZAIRE-LE-DÉSERT

L'hôtel à insectes a été construit par les enfants et installé dans la cour de la crèche.

10



Solution : 1-A, 2-C, 3-D, 4-F, 5-G et H, 6-B et I, 7-E





Communauté des Communes du Diois 42 Rue Camille Buffardel - BP 41 - 26 150 DIE

- **☎** contact@paysdiois.fr **᠍** 04 75 22 29 44
- www.paysdiois.fr
- (f) Com.Com.PaysDiois





Crédit Photos : CCD - ADEM - PNRV

Rédaction : Carole Gaber et Rémi Abel-Coindoz - CCD

Illustration : Carole Gaber - CCD et Marion Jouffroy, ADEM

Réalisation graphique, infographie : Isabelle Allemand - CCD

Impression : Auraprint-x - Siren 822 051 77 sur papier couché recyclé satin

Directeur de publication : Alain Matheron - n° 3 - Tirage 1800 exemplaires

Distribution toutes boîtes sur 13 communes du Diois